

**REPAS DANSANT
organisé par le CAC**

Comme chaque année, le comité d'animation de Cerelles organise le 19 mars 2016, à Saint-Laurent en Gâtines, le repas dansant du printemps. Les membres du CAC, sont passés ou vont venir vous voir afin de vous proposer d'y participer.

N'hésitez pas à nous contacter et à en parler autour vous.

L'orchestre professionnel

« **VIVANIS** » qui a été plébiscité

en 2015 sera présent,
au menu : le soleil avec

Sangria et paëlla !

Le prix est inchangé : 26 euros.
Attention, clôture des inscriptions le 11 Mars.
À bientôt.

Pour nous contacter :

Tel : 06 71 71 20 30
Pour l'actu :
<http://comiteanimationcerelles.blog4ever.com/>

Gala de danse
du Val de Loire

À partir de 8€

COMPÉTITIONS DE DANSES amateurs
CHA-CHA
ROCK
TANGO
VALSE

Samedi 12 Mars 2016
Salle Ligeria
Mondouvi sur Loire
11h
Éliminatoires
19h
Soirée de Gala

DÉMONSTRATION Professionnelle
Grands INTERMÉDIES
DANSEMENTS pour le public

Réservations : Tours'n Danse
64, rue Michelet, Tours
02 47 75 03 19

Organisation : Club Danse & Tous Sous l'égide du CFCDA/FFCD/FFSD/FFS/FFSAD/FFSAD/FFSAD

La Renaissance

Venez nombreux découvrir Cerelles et ses environs.

**Rendez-vous des RANDOS !
Dimanche 27 mars**

Pour les marcheurs,
2 parcours libres, fléchés,
8 et 18km
Tarif : 3 €
Gratuit pour les - de 12 ans.

Pour les vététistes,
3 parcours de 20, 30 et 45 km
Tarifs :
4 € pour les licenciés.
6 € pour les non licenciés.
Gratuit pour les - de 12 ans.



Traditionnellement, un pot de l'amitié clôture cette matinée.

18

CINÉ OFF

Salle des 4 vents
à Rouziers
LES CHEVALIERS
BLANCS
À 20H30
Tarifs : de 4€ à 6€

20

CINÉ OFF

LE CHÂTEAU
DE SABLE
À 15H
Tarif unique : 3,50€

22

SITE INTERNET
mis en ligne !

MESSES

tous les 1ers, 2èmes et 3èmes dimanches à 10h30 à Neuillé-Pont-Pierre, tous les 4èmes samedi à 18h30 à Neuillé-Pont-Pierre. Samedi 20 février à 18h30 à Rouziers.

le cerellois

17^{ÈME} BULLETIN MUNICIPAL - FÉVRIER 2016

CONNECTEZ VOUS !
www.mairie-cerelles.fr



Chers concitoyens,
Un scoop important pour le mois de février : la création du site de la commune : connectez-vous sur www.mairie-cerelles.fr pour le découvrir dès le 22 février. Faites-nous part de vos remarques et de vos suggestions.

Notre PLU avance et à notre réunion publique du projet d'aménagement et de développement durable, une participation importante et active des Cerelloises et Cerellois a eu lieu. Merci de votre implication à ce projet important pour notre commune.

Le Pont de Langennerie commence à prendre forme ; les travaux se termineront fin mars : nous bénéficierons d'un édifice solide, fonctionnel avec en plus un « look » bien réussi !!!

Guy Poulle

MAIRIE PRATIQUE
Tél : 02 47 55 10 89 - Fax : 02 47 55 23 40
secretariat@mairie-cerelles.fr
www.gatine-choisilles.org
Horaires
Lundi, mercredi et vendredi :
de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Samedi : de 9h00 à 12h00
Permanence d'un élu
Tous les samedis de 10h à 12h

**PLAN LOCAL D'URBANISME
REUNION PUBLIQUE
du jeudi 28 janvier 2016**

Cette réunion a eu pour but de présenter aux habitants de la Commune **le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.) durant les dix prochaines années.**

Pour notre Commune, ce document :

- définit les orientations générales des politiques d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers et de préservation ou de remises en bon état des continuités écologiques,
- arrête les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Afin notamment de limiter l'étalement urbain, les possibilités de développement de l'habitat futur ont été recherchées :

- en priorité en recensant à l'intérieur même du bâti existant dans le bourg sur des terrains en « dents creuses » : terrains nus ou bâtis sur de grandes parcelles pouvant faire l'objet de détachement d'un terrain à bâtir, tout cela bien sûr sans obligation pour les propriétaires.

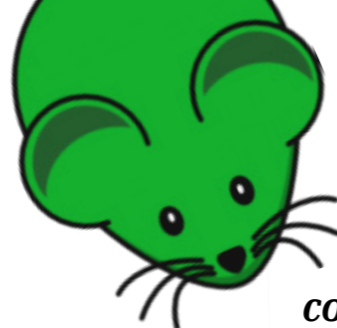
- en priorité encore, en recherchant les possibilités de changement de destination d'anciens bâtiments agricoles et à la reprise de logements vacants.

Et en second temps pour le développement de l'habitat futur les besoins ont été recherchés sur des terrains naturels ou agricoles en continuité immédiate du bourg.

Les extensions urbaines à vocation d'habitat sont prévues sur deux secteurs :

- au nord du bourg de part et d'autre de la rue des Commaillères en dessinant un aménagement assurant la continuité de l'ensemble des quartiers nord du bourg vers le stade.

- au sud du bourg dans le secteur de la Grange d'Asse (rue du Maréchal Reille) venant renforcer l'urbanité de l'entrée sud du bourg.



dès le 22 février
CONNECTEZ VOUS !
www.mairie-cerelles.fr
pour découvrir le site
de Cerelles !

Le PLAN LOCAL D'URBANISME prévoit un potentiel d'extension à vocation d'habitat uniquement, qui se limite à 2 hectares environ.

L'offre en nouveaux logements devra assurer une diversité des formes d'habitat pour répondre aux besoins de toute la population, tant en terme de taille de parcelles, de type de logements (individuels, intermédiaires, groupés) ou de forme urbaine des futurs quartiers.

Pour permettre cette diversité de l'offre en logements tout en maîtrisant l'étalement urbain, la densité de nouvelles opérations est fixée en moyenne de 15 à 17 logements à l'hectare.

Le texte complet de ce projet ainsi que les documents graphiques sont exposés dans la salle des mariages où vous pouvez les consulter aux horaires d'ouverture de la mairie.

Il vous est également rappelé qu'un registre est à votre disposition à l'accueil de la mairie dans lequel vous pouvez inscrire vos désirs et observations éventuelles.

INFOS POUBELLE ?

**Service environnement
de la Communauté de Communes
de Gâtine et Choisilles**

Les contenants doivent être déposés visiblement sur la voie publique la veille au soir du jour de collecte. Après collecte, ces mêmes contenants doivent être retirés du domaine public dans les plus brefs délais,

ceci pour des raisons de sécurité.



Bonne nouvelle :

Une benne pour le papier est de nouveau en place à la déchetterie de Saint-Antoine-du-Rocher.

Une bonne fin d'année 2015 pour nos danseurs Muriel Chahinian et Frédéric Gaborit.

Muriel et Frédéric ont bien terminé cette année 2015 puisqu'ils ont participé aux championnats du monde à l'hôtel New-York à Eurodisney les 5 et 6 décembre derniers.

« C'était impressionnant. Nous y avons déjà été en tant que spectateur, mais là ce n'était pas pareil. En plus, on était avec des étrangers (Anglais, Italien, Russe, Ukrainien, Canadien ...). Mais une fois sur la piste c'est comme n'importe quelle compétition on fait ce qu'on sait faire de mieux. »

« Heureusement que Muriel parle anglais car là-bas c'est la langue officielle. »

« Là-bas il y a plein de compétitions différentes. Ça commence par les petits qui ont moins de 8 ans et qui ont déjà de sérieuses bases. Il y a aussi des groupes entiers qui dansent vraiment de manière synchrone. Et cette année, ce qui m'a vraiment émue ça a été les compétitions handisports avec soit l'un, soit les 2 danseurs qui sont en fauteuil roulant. »

« On a eu le temps de se promener et d'aller admirer les autres entre les compétitions. »

Muriel et Frédéric ont terminé deux fois 3ème en danse latines américaines et standards + de 30 le samedi juste derrière des Italiens et des anglais dans leur catégorie Médallist **et 3ème en danse standards et 4ème en danse latines américaines + 16** dans cette même catégorie **le dimanche.**

« On était plutôt contents car c'étaient nos premiers championnats du monde et on s'est trouvé juste derrière le champion d'Allemagne »



Fort de cette expérience ils espèrent y retourner l'année prochaine et pour financer leurs déplacements et inscriptions ils se proposent de faire des démonstrations de danse lors de soirées.

« On aimerait bien y retourner et pourquoi pas également aller à Blackpool en Angleterre ou à Assen en Hollande et le summum serait le Canada !!! »

Ils ont également ramené 4 places de 1er de Rouen 2 semaines plus tard.

« C'était plus calme qu'à Eurodisney, mais on a dansé non-stop du matin au soir »



Ils préparent également leur passage de médaille pour monter dans la catégorie supérieure qui aura lieu à Montlouis le samedi 12 mars lors du gala de danse du Val de Loire organisé par leur professeur.

« On espère avoir du monde pour nous encourager »



BRAVO les soeurs Cellier !

Ce week-end, se sont déroulés les championnats de France de judo handisport et en parallèle le challenge technique de judo à HOULGUATE (Calvados 14). Manon et Auriane se sont illustrées car chacune a accédé à la troisième marche du podium, chacune dans leur spécialité.

Manon a combattu en «élite» c'est à dire, les judoka susceptibles d'intégrer l'équipe de France lors de compétitions à l'étranger.

Son résultat lui a permis donc de partir du 5 au 9 février au Tournoi international handisport à HEIDELBERG, en Allemagne, avec 4 autres membres de l'équipe de France ayant déjà fait des jeux paralympiques. Tournoi qu'elle a gagné !

Une cerelloise qualifiée pour Rio aux JO 2016?